

## ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an . . . . .	30 fr.
Six mois . . . . .	16
Trois mois . . . . .	8
Poste :	
Un an . . . . .	35 fr.
Six mois . . . . .	18
Trois mois . . . . .	10

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez MM. RICHARD et C<sup>o</sup>,  
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

## INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . .	20 c.
Réclames, — . . . . .	30
Faits divers, — . . . . .	75

## RÉSERVES SONT PAIÉES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

## On s'abonne :

A SAUMUR,  
Chez tous les Libraires ;  
A PARIS,  
Chez MM. HAYAS-LAFFITE et C<sup>o</sup>,  
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

11 Août 1875.

## Chronique générale.

Les députés n'ont pas quitté Versailles sans éprouver encore quelques inquiétudes au sujet des dispositions belliqueuses du parti militaire en Allemagne. Ces inquiétudes sont entretenues par les provocations des journaux allemands à l'adresse de la France, par l'affectation avec laquelle ils ne cessent de déclarer l'impossibilité de croire aux assurances pacifiques, par le soin qu'ils mettent à répéter que l'armée allemande est prêle sur un pied formidable et que c'est l'intervention des diplomates qui a pu seule, jusqu'à ce jour, contenir l'impétuosité des généraux.

Lundi a eu lieu à la Sorbonne, sous la présidence de M. Wallon, ministre de l'instruction publique, la distribution solennelle des prix décernés aux lycées et collèges de Paris et de Versailles, pour le concours général de 1875.

L'entrée de M. le préfet de la Seine a été l'occasion d'une manifestation non équivoque, et dont le motif se rattache à l'incident du collège Chaptal. La musique militaire a réussi à couvrir le bruit de ces marques de désapprobation et à leur ôter ce qu'elles pouvaient avoir de pénible pour l'assistance.

Le total des souscriptions pour les inondés, versées entre les mains de M<sup>me</sup> la maréchale de Mac-Mahon et des membres du comité central, s'élève à la somme de 3 millions 468,797 fr. 98 c.

Les souscriptions versées jusqu'à ce jour à la caisse centrale du Trésor public à Paris et aux caisses des trésoriers-payeurs généraux dans les départements s'élèvent à la somme de 43,592,214 fr. 9 c.

Si l'on ajoute cette somme au montant de la liste ci-dessus, on obtient le total de 47,061,042 fr. 7 c.

La commission nommée par le ministre des finances pour la révision des vignettes servant à l'impression des timbres-poste a fait choix d'un certain nombre de types qui vont être soumis au ministre.

Le principe adopté pour les nouveaux dessins consiste à représenter en grande dimension et aussi apparents que possible les chiffres indicatifs du prix de chaque timbre-poste.

Quant à l'effigie de la République, elle sera supprimée complètement au profit des chiffres, qui occuperont la totalité du carré dans les timbres de 1, 2 et 4 centimes destinés aux affranchissements d'imprimés.

Il importe en effet que ces sortes d'objets, qui doivent être manipulés très-rapidement, offrent de suite et sans difficulté aux yeux des agents de la poste les indications de prix que ceux-ci sont chargés de contrôler.

Le cercle que décrira autour de Paris le chemin de grande ceinture passera par Vermeilles, Saint-Germain, Poissy, Argenteuil,

Epinay-sur-Seine, Tugy, Nogent-sur-Marne, Villeneuve-Saint-Georges et Palaiseau ; de Palaiseau il reviendra à Versailles. Sur une partie de la section sud, de Villeneuve-Saint-Georges à Palaiseau, l'indication définitive du tracé est réservée ; le ministre de la guerre a consenti à ajourner la solution en attendant un supplément d'études.

Les Frères des écoles chrétiennes continuent, sur tous les points de la France, à répondre par des faits éclatants aux accusations insensées des ennemis de la religion. On lit dans le *Stéphanois* :

« Un concours a eu lieu les 19, 20 et 21 juillet, à la préfecture de la Loire, pour l'admission à l'École des Arts-et-Métiers.

» Le pensionnat Saint-Louis, dirigé par les Frères des écoles chrétiennes, y a obtenu un brillant succès, dont il peut être fier à juste titre. Sur 24 candidats qu'il a présentés, 19 ont été déclarés admissibles, et les cinq premiers rangs leur appartiennent. »

## LE LIVRE D'OR DE LA COMMUNE.

Voici un petit document certainement fort curieux, qui servira un jour pour écrire l'histoire de la Commune. C'est le classement par professions des principaux membres du gouvernement du 18 mars :

Parmi les cent et quelques héros qui formaient le dessus du panier, il y avait : Neuf cordonniers : Dereure, Durand, E. Clément, Séraillier, Sicard, Trinquet, Gailard père et fils, et Pierre Denis.

Six voleurs condamnés pour vol qualifié : Josselin, Viard, général Cluseret, Combatz, Okolowich et Puget.

Deux assassins : Eudes et Mégy.  
Un Prussien : Frankel.  
Quatre prêtres défrôqués : Pillot, Larocque, Mourot et Blanchet.

Quatre bossus ou boiteux : Blanchet (déjà nommé), Tridon, Vésinier et Grélier.  
Six bijoutiers : les frères Mey, l'Italien Camelessa, Landeck et Combanet.

Trois mastroquets : Audignoux, Boursière et Levraut.  
Trois... *Alphonses* : Billioray, Fortuné et Johannard.

Deux forçats libérés : Ledroit et Philippe.

Deux faussaires : les frères Dombrowski.  
Deux cabotins : Lisbonne et Garnier.  
Deux saltimbanques : Groslard et Okolowich (déjà nommé).

Deux directeurs de maisons de débauche : Philippe (déjà nommé) et Louclas.  
Deux borgnes : Andrieux et Sicard.

Un garçon d'écurie : le général Bergeret lui-même !  
Un marmiteux : Lacord.  
Un marchand de peaux de lapins : Ravier.

Un ex-ouvrier tonnelier : Millièr.  
Un corsetier : Geresmè.

Puis, comme la Commune devait renfermer toutes les monstruosité morales et physiques :

Un androgyne : Salvador.  
Et une... : la Cœcilia.

Et enfin :  
Cinq fous : Alix, Babick, Lullier, Tony Moilin et Flourens, c'est-à-dire les cinq seuls honnêtes gens du parti insurrectionnel.

Joli gouvernement !..

On écrit de Niederbronn :

« L'inauguration du monument de Wœrth et de l'ossuaire de Frœschwiller a eu lieu au milieu d'une affluence considérable. Il y a eu un triple service religieux, catholique, protestant, israélite. M. le vicomte de Bussière a prononcé un discours vivement applaudi. Le monument, grandiose, a la forme octogonale.

» Le soubassement est formé par huit sarcophages accouplés, portant comme inscription les numéros des régiments français qui ont combattu à Frœschwiller. »

## Etranger.

## ANGLETERRE.

Il vient de se former en Angleterre une ligue nationale qui, en vue de complications futures, lance dans le domaine de la discussion publique une question d'un grand intérêt pour les puissances maritimes.

Il s'agit de la déclaration de Paris de 1856, que la nouvelle ligue veut faire répudier par l'Angleterre.

Voici les propositions sur lesquelles la ligue maritime appuie la nécessité de cette répudiation :

« 1. L'Angleterre étant une puissance essentiellement maritime, doit pouvoir compter, pour se défendre, sur la guerre navale.

» 2. Une guerre navale ne peut être féconde en résultats que par la capture de la propriété des ennemis.

» 3. Le droit des gens accorde à tout Etat le pouvoir de capturer la propriété de l'ennemi, quelle que soit la nature et quel que soit le navire qui la porte.

» 4. Le droit des gens reconnaît aussi à tout Etat le pouvoir d'armer et de commissionner des navires autres que des navires de guerre, comme auxiliaires de ses forces navales.

» 5. L'usage de ces auxiliaires est indispensable, autant pour capturer les biens de l'ennemi que pour ajouter un élément nécessaire aux ressources guerrières d'un pays.

» 6. L'exercice de ce droit de saisie et de confiscation, qu'il soit exercé par des vaisseaux de guerre ou par des navires armés en course, est, de toutes les manières de faire la guerre, la plus féconde en résultats, en même temps que la moins cruelle.

» 7. La déclaration de Paris de 1856 a aboli ce droit et en a interdit l'exercice à la Grande-Bretagne.

» 8. Cependant la déclaration de Paris n'a pas été formellement répudiée.

» Il faut donc que l'Angleterre se dégage de cette déclaration et annonce son intention de la répudier. »

Voilà le but de la ligue maritime. Le 13 avril dernier, lorsque M. Baillie Cochrane présenta sa motion pour le retrait de la déclaration de Paris, la Chambre des communes refusa de mettre la question en délibération.

Mais la ligue n'a pas perdu courage ; elle lance la question dans le public, et il n'est pas impossible qu'elle finisse par se rallier l'opinion publique. Elle ne manque pas de moyens d'action : elle les expose dans son programme :

« Propagation de ses idées par une presse influente ; meetings et conférences ; adresses

à Sa Majesté, à ses ministres et aux deux Chambres ; appel à tous les hommes influents de l'Angleterre ; la ligue n'épargnera rien pour arriver à son but. »

Il est permis de chercher la portée d'un mouvement qui, de l'autre côté de la Manche, promet de devenir national. Dans ce moment où le continent met sur pied de formidables armées pour se préparer aux menaçantes éventualités d'un prochain avenir, l'Angleterre comprend la nécessité d'augmenter les moyens d'action de sa marine, ce formidable instrument de sa puissance. Elle n'a pas oublié le mal que les corsaires français ont fait à son commerce. La plupart des puissances continentales ne sont pas des puissances maritimes capables de lutter contre elle comme la France. En cas d'intervention dans un conflit européen, la vieille Angleterre se réserve le droit de se faire une belle part, celle qu'on peut le moins lui disputer.

## IRLANDE.

La ville de Dublin est encore en fête et avec elle toute l'Irlande catholique. Pas une manifestation impie n'est venue altérer cet hommage de la foi au grand patriote irlandais qui a dit jadis : « Je bénis la persécution, car elle a fait notre Eglise plus belle et plus forte. » O'Connell n'a pas vu le triomphe, mais sa gloire est de l'avoir préparée ; et l'Irlande n'est que juste en acclamant sa mémoire, au centenaire de sa naissance.

Voici la dernière dépêche sur cette fête catholique :

« Immense et magnifique procession ; 80,000 personnes, 600,000 spectateurs.

» Dublin était pavoisé de drapeaux américains et français.

» Les troupes étaient consignées ; il n'y a eu ni tumulte, ni désordre.

» Touchant incident : les évêques de Nantes et de Bâle et les Français ont été, pendant six heures, l'objet d'ovations d'un enthousiasme indescriptible.

» Le soir, au banquet, un toast a été porté à la France, et la réponse de l'évêque de Nantes a été accueillie par de frénétiques applaudissements.

» A la fin du banquet, quelques nationalistes ayant voulu troubler la fête, le lord-maire et les invités ont quitté la salle. »

Nous devons mentionner un incident du banquet de Dublin, lequel fait un certain bruit dans la presse. Les fêtes catholiques pour l'anniversaire de la naissance d'O'Connell déplaisent au public protestant ou libre-penseur. On a pu y faire des insultes ou du tapage ; outre cela on veut critiquer la conduite des catholiques. C'est ainsi que plusieurs journaux blâment le lord-maire de Dublin d'avoir porté la santé du Pape avant celle de la reine. Le fait n'a rien de naturel en soi, dans une fête où étaient conviés les catholiques des nations voisines, dans une fête qui était avant tout religieuse et non politique. On parle de convenances violées ; la première des convenances étaient précisément de ne pas oublier quels hôtes étaient conviés à cette fête et en l'honneur de qui elle était organisée.

Le lord-maire, du reste, ne s'est pas troublé de ce petit tapage, et il s'en est expliqué fort nettement dans un discours prononcé à une réunion du comité.

HERZÉGOVINE.

On lit dans le *Fremdenblatt* du 7 août :

L'insurrection dans l'Herzégovine, d'après les dernières nouvelles de Raguse, prend tous les jours des proportions plus considérables. La ville de Trébigné, dont les dernières dépêches font mention, se trouve dans la partie la plus méridionale de la province insurgée, tout près de la frontière monténégrine; elle compte environ 3,000 habitants et est entourée d'une simple muraille crénelée qui résisterait difficilement à la première attaque sérieuse. Si la nouvelle du blocus de Trébigné se confirme, c'est que l'insurrection règne dans toute la région occidentale de l'Herzégovine depuis Metkovich jusqu'aux bouches du Cattaro, et la pacification de la contrée sera rendue beaucoup plus difficile, vu la nature et la conformation du sol qui arrêtera longtemps les troupes turques.

L'Herzégovine, surtout dans sa partie méridionale, offre l'aspect d'un terrain tourmenté, sans chemins praticables, sans eau potable, sans récolte. Les soldats ont moins à craindre les balles des montagnards que la faim et la soif. Quand même, ce qui est douteux, la Porte aurait pourvu Serajevo ou même Mostar, la capitale de l'Herzégovine, de blé, de maïs et de fourrage, il n'en faut pas moins de véritables caravanes de bêtes de somme et de trait pour transporter ces approvisionnements par le lit desséché des torrents de la montagne.

L'insurrection sera donc difficilement écrasée par la concentration de grandes masses de troupes. Les forces turques se disperseront plutôt en petits détachements pour faire une sorte de contre-guerrilla. C'est ce qui explique comment nous entendons parler régulièrement des succès des armes musulmanes, sans que pour cela l'insurrection diminue et cesse de fermenter.

Si donc aux nouvelles de « victoires » qui nous viennent de Constantinople ne succède pas bientôt l'annonce d'un coup d'éclat, d'un succès décisif, il peut facilement arriver que l'insurrection, entretenue par les sympathies et les secours de Slaves du sud, traîne en longueur et devienne un mal chronique dont la fin et les conséquences ne peuvent pas être prévues.

HOLLANDE.

Le *Temps* contient une intéressante correspondance d'Amsterdam d'où il résulte que la Hollande n'est pas sans quelques craintes pour son indépendance et s'occupe sérieusement de la réorganisation de son armée.

M. Roseboom, capitaine du génie, publie une étude sur la défense du pays et la nécessité de fortifier l'artillerie et la cavalerie. Un autre écrivain militaire, M. de Brialmont, étudie le rôle des places fortes qui peuvent avoir une grande importance dans ce pays coupé de canaux et de marais.

Voici du reste un passage de cette correspondance :

« Le colonel de Brialmont dit, en parlant de la Hollande : « Ce pays ne sera bien défendu que lorsqu'il aura une grande place, toujours prête et bien pourvue, dans laquelle son armée pourra résister six mois à des forces quadruples des siennes. » S'appuyant sur cette opinion, l'écrivain hollandais demande que tous les établissements militaires, la pyrotechnie et les fonderies soient centralisés à Amsterdam ainsi que les bureaux. Il faut que cette ville dispose de toutes les ressources d'une grande place de guerre. Les huit millions et demi de florins votés par les Chambres pour fortifier le réduit d'Amsterdam devront être doublés. De quoi s'agit-il ? de remporter de brillantes victoires ? Non, mais de gagner du temps. La guerre, chez les peuples justes, ne se fait pas sans alliés. Il faut pouvoir donner aux alliés le temps de venir. L'Allemagne hésiterait à attaquer un ennemi prêt à une longue défense. Un an à passer devant la position d'Amsterdam la ferait réfléchir. »

Nouvelles militaires.

Le *Journal officiel* publie l'avis suivant :

« L'article 43 de la loi du 27 juillet 1872 prescrivant que les militaires de la réserve de l'armée active prendront part, pendant le temps de leur service dans cette réserve, à deux manœuvres, dont la durée, pour cha-

cune d'elles, ne devra pas être de plus de quatre semaines, le ministre de la guerre a décidé, à la date du 3 août, que les réservistes de la classe 1867 seraient appelés cette année sous les drapeaux pendant une période de 28 jours.

» Ils seront tous convoqués par ordre d'appel individuel et devront être rendus à destination le 3 septembre avant midi, à l'exception des réservistes affectés aux 16<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> corps, dont la convocation ne sera faite que pour le 25 septembre. Toutefois, les réservistes de ces deux régions, affectés à des corps ou services étrangers aux dites régions, devront être mis en route le 3 septembre, de manière à arriver en même temps que les autres réservistes dans les corps qu'ils doivent rejoindre.

» Des instructions spéciales fixeront le mode d'exécution de cet appel et feront connaître aux commandants des bureaux de recrutement quels sont les réservistes dispensés de la convocation.

» En principe, les réservistes rejoindront les corps auxquels ils sont normalement affectés. Il ne sera fait exception à cette règle générale qu'à l'égard des réservistes des troupes d'Algérie, et dans certains cas particuliers, pour éviter des déplacements trop considérables.

» Les réservistes se rendront directement, suivant le cas, aux dépôts de leurs corps ou au bureau de recrutement de leur subdivision de région. Ceux qui doivent passer par le bureau de recrutement seront dirigés sur leur destination, le jour même de leur arrivée, par les soins du commandant de recrutement.

» A leur arrivée au corps, les réservistes d'infanterie non exercés seront placés généralement dans les compagnies du dépôt et du 4<sup>e</sup> bataillon; les réservistes exercés seront versés dans les trois premiers bataillons, si cette portion active est stationnée dans la région du corps d'armée, ou si, n'étant pas stationnée dans la région, elle doit prendre part aux manœuvres d'automne. Dans ce dernier cas, les réservistes destinés aux portions actives seraient dirigés sur le lieu de concentration assigné à leur corps, après avoir été habillés, équipés et armés.

» Si les portions actives des corps sont détachées hors du territoire du corps d'armée dont elle font normalement partie et si, en même temps, elles ne prennent point part aux grandes manœuvres, les réservistes exercés de ces corps de troupes resteront à la portion stationnée sur le territoire de leur corps d'armée.

» MM. les généraux commandant les corps d'armée décideront, suivant les distances à parcourir, si les réservistes de la classe de 1867, ayant changé régulièrement de résidence et se trouvant sur le territoire de leur corps d'armée, doivent rejoindre le corps auquel ils sont affectés, ou bien être instruits dans un corps de même arme plus rapproché.

» Toutefois, ceux de ces réservistes qui appartiennent aux corps de troupes prenant part aux manœuvres d'automne, devront toujours rejoindre le corps auquel ils sont affectés. »

Le ministre de la guerre vient d'adresser aux généraux, chefs de corps et autorités militaires, une circulaire relative à la suppression des emplois de musiciens dans les corps de cavalerie. Aux termes de cette circulaire, les soldats musiciens devront rentrer dans le rang, et le supplément de solde de 40 centimes qui leur était accordé après 40 ans de services sera supprimé.

Chronique Locale et de l'Ouest.

La session du Conseil général commencera lundi prochain 16 août. La première séance publique aura lieu mardi 17.

Par décret du 12 juin dernier, deux de nos compatriotes, MM. Stéphane Milon, ex-officier de mobiles, et Pujol, ex-sous-officier d'infanterie, ont été nommés au grade de sous-lieutenant auxiliaire au 66<sup>e</sup> régiment de ligne.

On lit dans le *Journal officiel* :

« Le ministre de la guerre, en réponse aux demandes qui lui ont été adressées, fait savoir que André-Auguste Bazile, de Saumur, caporal au 14<sup>e</sup> régiment provisoire

d'infanterie, a disparu depuis le 11 mai 1871, après avoir pénétré avec quelques hommes dans le fort de Vanves, près Paris. »

Hier soir, le cirque Smith, après une promenade dans les principales rues de Saumur, a donné sa première représentation. La vaste arène, élevée comme par enchantement sur la place du Chardonnet, était complètement garnie, tant la présence de Millie-Christine avait excité la curiosité du public. Ce soir, dernière représentation, la troupe jouant demain à Doué.

ANGERS. — Quelques heures après l'ouverture de la souscription municipale, les 275,000 fr. demandés étaient souscrits et la plus grande partie versés.

Les demandes se sont élevées à peu près au double de la somme fixée.

L'administration croit devoir réunir samedi prochain le conseil municipal pour lui proposer les mesures financières permettant de donner satisfaction à l'empressement si spontané de nos voisins.

Le général Charreyron est nommé au commandement de la brigade de cuirassiers, répartie à Angers et à Saint-Maixent, en remplacement du général Boutier, qui passe à un autre emploi.

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

Depuis quelques jours, on nous disait beaucoup de bien de la troupe engagée par M. Marck pour la campagne 1875-1876. Au moyen de quelques petites indiscretions, nous sommes arrivés à connaître les noms des premiers sujets; et, ma foi, comme le silence n'est pas et ne doit pas être la vertu favorite d'un bon journaliste, les voici. Seulement, lecteurs, ne les répétez pas : ils ne nous ont été communiqués un par un que sous le sceau du plus grand secret.

M<sup>lle</sup> Louise Papin, première chanteuse, — était l'hiver dernier à Alger pendant toute la saison, et a chanté à Angers en 1870 dans un concert donné par la Société Sainte-Cécile.

M<sup>lle</sup> Mascart, première dugazon et chanteuse d'opérette.

M<sup>me</sup> De Blaye, duègne.

M. Bonnet, Louis, premier ténor.

M. Descamps, deuxième ténor.

M. Degraëve, première basse, venant du Châtelet de Paris.

M<sup>me</sup> Bailleul, grand premier rôle de comédie.

M<sup>lle</sup> Lenoir, jeune premier rôle.

M<sup>lle</sup> Simon, ingénuité.

COURSES DE LANGEAIS.

Le succès et l'éclat des courses de Langeais est dû en grande partie à la présence des officiers de l'École de cavalerie de Saumur; aussi croyons-nous être agréable à nos lecteurs en donnant le compte-rendu complet publié par l'*Indépendant d'Indre-et-Loire* sur cette partie des fêtes de Langeais.

L'administration de Langeais et le président du comice de Chinon ont eu, en organisant des courses de chevaux, une idée véritablement heureuse. Il est impossible en effet de trouver un succès plus complet que celui qu'ils ont obtenu. Il faut dire à la vérité qu'ils ont été heureusement servis par une série de circonstances parmi lesquelles nous pouvons citer la situation exceptionnelle de Langeais entre Tours et Saumur, dans un pays où l'équitation est en honneur, et l'excellente disposition de l'hippodrome dans une charmante prairie située non loin de la gare du chemin de fer, au milieu du gracieux paysage que couronnent si bien les tours et les créneaux du vieux château.

La commission d'organisation, présidée, croyons-nous, par M. de Boissimon, et qui comptait parmi ses membres MM. Budan de Russé, Lemesle, et plusieurs autres habitants de Langeais, mérite des éloges que personne n'entend lui marchand. L'organisation de la piste, des tribunes, de la buvette, de l'entrée du champ de courses, tout était parfait. Nous espérons dès lors que les membres de la commission d'organisation voudront bien nous excuser de ne pouvoir les nommer tous; les compliments qu'ils ont reçus, et ceux qu'ils reçoivent encore les indemniseront largement de leurs peines.

Résultat des courses.

PRIX DU COMICE DE CHINON. — UNE MÉDAILLE DE VERMEIL GRAND MODULE.

Course au trot, pour tous chevaux, distance 2,500 mètres environ.

M. de la Boullinière, ayant demandé à engager sa jument *Bifurcation*, a été autorisé à courir, mais sans avoir droit au prix.

Quatre chevaux partant :

1<sup>o</sup> *Bifurcation*, à M. de la Boullinière, lieutenant d'instruction à Saumur.

2<sup>o</sup> *Momie*, à M. le lieutenant Ducray.

3<sup>o</sup> *Ascension*, à M. le lieutenant Audigier.

4<sup>o</sup> *Diavolo*, à M. le capitaine Dupré.

Ces quatre chevaux étaient montés par leurs propriétaires.

STEEPLE-CHASE MILITAIRE (MILITARY).

Prix, un objet d'art.

Distance 4,600 mètres environ, 7 obstacles, pour tous chevaux d'armes inscrits au 1<sup>er</sup> juillet sur les contrôles des régiments en garnison à Tours, et montés par des officiers.

1<sup>o</sup> *Carlène*, à M. le sous-lieutenant Depied, gagne facilement, tous les autres chevaux s'étant dérobés à la deuxième haie.

2<sup>o</sup> *Agarice*, à M. le capitaine Escudié.

3<sup>o</sup> *Berline*, à M. Pesson-Maisonneuve.

PRIX DE SURPRISE, STEEPLE-CHASE.

Course par des officiers de l'École de cavalerie de Saumur.

Distance 2,000 mètres.

1<sup>o</sup> *Bifurcation*, à M. de la Boullinière, lieutenant d'instruction.

2<sup>o</sup> *Judic*, à M. de Beauchêne, lieutenant d'instruction.

3<sup>o</sup> *Batonnet*, à M. le sous-lieutenant écuyer Sieyès.

*Babylone*, à M. le lieutenant Verschneider, montée par M. Deschènes, s'est dérobée au mur, et a franchi la haie du chemin de fer, dont elle a traversé le talus.

PRIX DE LA VILLE DE LANGEAIS.

Steeple-chase 4,600 mètres, 7 obstacles. Pour tous chevaux du département d'Indre-et-Loire montés par des gentlemen ou des officiers. (Chevaux de pur sang exclus.)

Prix, un objet d'art.

1<sup>o</sup> *Forte en gueule*, à M. le capitaine Dupré.

2<sup>o</sup> *Banza*, à M. le sous-lieutenant Depied.

3<sup>o</sup> *Trim*, à M. le capitaine Escudié.

Tous ces chevaux étaient montés par leurs propriétaires.

*Moravie*, à M. le capitaine Escudié, montée par M. Kosiowski, lieutenant de l'École de Saumur, a culbuté au mur sans qu'aucun accident en soit résulté.

PRIX DE SAINT-HUBERT.

Steeple-chase 2,700 mètres — 4 obstacles, pour tous chevaux ayant chassé avec un des équipages du département d'Indre-et-Loire pendant la saison 1874-1875, montés par des gentlemen ou des officiers — (chevaux de pur sang exclus); prix, un objet d'art offert par M. Budan de Russé.

1<sup>o</sup> *Cotillon*, à M. Armand Moisant.

2<sup>o</sup> *Cupidon*, à M. le sous-lieutenant Boulay.

3<sup>o</sup> *Falmouth*, à M. Henri Martell.

2<sup>e</sup> PRIX DU COMICE DE CHINON OFFERT AU NOM DE M. LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE.

Prix, une médaille de vermeil grand module.

Course au trot monté, pour chevaux d'armes et chevaux du département n'ayant jamais gagné de prix au trot en course publique, 2,500 mètres environ.

1<sup>o</sup> *Ascension*, à M. le lieutenant Audigier.

2<sup>o</sup> *Lalla-Rouck*, à M. E. Hainguerlot.

3<sup>o</sup> *Diavolo*, à M. le capitaine Dupré.

Tous ces chevaux étaient montés par leurs propriétaires.

PRIX DE CONSOLATION.

4,000 mètres, 4 obstacles, pour trois chevaux n'ayant pas gagné dans les courses précédentes.

1<sup>o</sup> *Trim*, à M. le capitaine Escudié.

2<sup>o</sup> *La Piaule*, à M. le commandant Poulard, montée par M. le s.-lieutenant de Treverret.

3<sup>o</sup> *Berline*, à M. le capitaine Pesson-Maisonneuve.

On lit dans le *Journal d'Indre-et-Loire* :

Un suicide, accompli dans des circonstances qui font frémir, a été constaté dimanche dans la commune de Saint-Pierre-des-Corps.

M<sup>me</sup> veuve Bodineau, aubergiste, avait depuis quelques années à son service un domestique nommé Alphonse Archambault, originaire de Saint-Georges-sur-Cher.

Il y a huit jours, cet homme fut atteint d'un érysipèle accompagné d'une fièvre violente. Ses souffrances redoublèrent pendant la nuit de samedi à dimanche et déterminèrent le délire.

Dimanche, vers midi, l'aubergiste étant monté à la chambre du malade pour s'informer de son état et lui offrir ses soins, celui-ci répondit qu'il n'avait besoin de rien et témoigna le désir d'être laissé seul, ayant, disait-il, envie de dormir.

M<sup>me</sup> Bodineau se retira. Lorsqu'elle revint, au bout d'une heure environ, un spectacle épouvantable s'offrit à ses regards.

Archambault, les traits décomposés, l'œil hagard, était debout près de son lit, les pieds dans une mare de sang.

Dans ses mains ensanglantées il tenait un couteau avec lequel il s'était fendu le ventre. Il avait arraché ses entrailles et les avait coupées en plus de cinquante morceaux que l'on voyait répandus autour de lui sur le plancher.

Je me suis fait beaucoup de mal, dit-il à l'aubergiste, avec un calme effrayant, mais pas encore assez pour mourir...

Elle continua ses affreuses mutilations. M<sup>me</sup> Bodineau était glacée d'épouvante; cependant elle put appeler à son aide. On accourut, et Archambault fut replacé dans son lit, tandis que l'on se hâtait de faire venir un médecin, M. le docteur Werbeck.

Dans l'horrible état où Archambault s'était mis il était bien évident que tout secours était inutile et que la mort arriverait rapidement. En effet, ce malheureux succomba deux heures après.

Il était âgé de quarante-huit ans. L'événement annonce que la classe de 1868 sera, ainsi que celle de 1867, appelée à faire son premier exercice de quatre semaines du 3 au 30 septembre.

Les journaux de Nantes nous apprennent que dimanche soir, à neuf heures, l'orage était dans toute sa force entre Saint-Nazaire et Nantes.

A minuit il arrivait sur la ville du Mans. L'Union de la Sarthe dit que la foudre est tombée, rue du Bourg-d'Anguy, sur le fusil d'un des factionnaires du général Deligny. La violence de la commotion l'a jeté dans le foud de sa guérite.

Ce soldat, désarmé d'une façon aussi terrible, en a été quitte pour une vive émotion et un fort engourdissement à la main qui tenait l'arme.

M<sup>re</sup> l'évêque de Nantes et M. le vicomte O'Neill de Tyrone se sont rendus à Dublin pour rendre hommage au grand patriote auquel l'Irlande doit sa liberté religieuse.

A cette occasion, M. le vicomte O'Neill de Tyrone, ancien sous-préfet de Saumur, a composé une cantate à la mémoire d'O'Connell. Cette poésie, mise en musique par M. Joseph O'Kelly, fait honneur à son auteur. On sait que le nom des O'Neill de Tyrone est cher à l'Irlande.

Nous empruntons à la cantate de M. O'Neill l'air et le récit suivants, ainsi que la fin de la ballade.

Air (traduit de Thomas Moore).

Me souvenir de toi !... mais n'est-ce pas ma vie ? Ne crains pas, chère Erin, que jamais je l'oublie ! Tant que le moindre souffle animera mon cœur, Ce cœur battra pour toi de toute sa vigueur, Tu lui seras plus chère, en ta douleur profonde, Qu'en ses joyeux ébats tout le reste du monde.

Aurais-tu le bonheur que je t'ai souhaité : La gloire, la grandeur avec la liberté ; Serais-tu de la terre une fleur sans pareille, Des joyaux de la mer la plus rare merveille, Je pourrais, plus heureux, plus fier assurément, Te saluer, mais non t'aimer plus tendrement.

Aussi bien, le fracas des anneaux que tu traînes Et l'aspect du sang pur jaillissant de tes veines, Ne te rendent encore que plus chère à tes fils, Qui, pareils aux petits de l'oiseau de Memphis, Dans tes flancs déchirés, source jamais tarie, Puissent abondamment l'amour avec la vie...

RÉCIT.

Mais quel bruit d'armes ?... sans fêter C'est la brigade qui s'avance ; Elle se nomme Irlande et France ; Sa devise est : vaincre ou mourir... Sur son drapeau lisez : Crémone, Fontenoy, Malplaquet, Gironne, Laufeld, bien d'autres noms encor... Quels officiers pour la conduire ! O'Brien, O'Neill, O'Connor, Mac Mahon, Walsh, Dillon, Maguire, Mac Carthy, Nugent, O'Donnell, O'Kelly, Plunkett, O'Connell !

A tout aspect, Davis, chante de la brigade, D'une puissante voix entonne sa ballade.

La ballade, intitulée : *La veille de la bataille* (traduit de Davis), par le comte O'Neill de Tyrone, se termine ainsi :

Tous ont été tués : qu'importe ! Ils ont vaincu. D'autres ont, après eux, combattu pour la France, Jamais ils n'ont revu leur terre d'espérance, De Dunkerque à Belgrade, en tous lieux de combats, Il n'est ni plaine ni falaise Où ne gisent des soldats De la brigade irlandaise.

Ainsi, de l'illustre O'Connell, Pour célébrer le centenaire, Les cieux s'unissent à la terre Dans un concert universel ; Et nous, de l'Irlande fidèle Descendants, Irlandais de cœur, Nous venons chanter avec elle Son vénéral libérateur.

Allons ! debout ! peuple d'Irlande, Ce jour est saint et solennel, Quittez vos monts, quittez la lande Pour venir fêter O'Connell !

ECONOMIE DOMESTIQUE.

Bon emploi à faire de l'ortie. — On regarde généralement l'ortie comme une plante parasite ; cependant sa tige fibreuse peut fournir de bons tissus. Les Hollandais en retirent de grands avantages. Les feuilles de cette plante fournissent un mets délicat, lorsqu'elle est jeune ; les maquignons font entrer ses graines dans la nourriture des chevaux, pour leur donner un air vif et un poil brillant.

Les racines, par l'ablution avec l'addition d'un peu d'alun ou de sel commun, donnent une belle couleur jaune. Ainsi, toutes les parties de l'ortie peuvent avoir un emploi utile dans l'économie ou dans les arts.

Comme fourrage, elle offre encore aux bêtes à cornes une nourriture saine et assurée. Le sol le plus aride lui est propre ; elle se reproduit d'elle-même. On peut la couper deux ou trois fois dans un été, et tandis qu'au printemps il ne se trouve aucune nourriture pour le bétail, cette plante est déjà en pleine croissance. On la coupe jeune pour la donner en vert ; on la laisse plus longtemps sur pied lorsqu'on veut l'employer comme fourrage.

Les clous d'espallier. — Les clous que l'on fiche dans les murs de jardin, pour retenir les branches d'arbres en espallier, ont l'inconvénient de se rouiller et de se détruire promptement. Un horticulteur anglais a complètement paré à cet inconvénient par des clous de fonte (au lieu de fer forgé), qu'il n'emploie qu'après les avoir plongés, fortement chauffés, dans de l'huile de poisson. Les clous, ainsi préparés, sont inaccessibles à la rouille et durent plusieurs années. L'odeur de l'huile éloigne même, pendant un certain temps, les insectes.

ADMINISTRATION DES POSTES.

Des examens pour l'admission au surnumérariat des Postes auront lieu le jeudi 2 septembre 1875.

Les jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans qui seraient dans l'intention de prendre part à ces examens devront se présenter sans délai devant le directeur, chef du service des Postes du département, rue du Bellay, 32, à Angers, chargé de leur donner tous les renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

Ces examens auront lieu à Ajaccio, Alger, Amiens, Besançon, Bordeaux, Bourges, Caen, Chambéry, Clermont-Ferrand, Mâcon, le Mans, Marseille, Mézières, Montpellier, Nancy, Nantes, Pau, Périgueux, Poitiers, Rodez, Saint-Brieuc, Toulouse, Troyes, Valence et Versailles.

Les demandes ne seront admises que jusqu'au 25 août courant inclusivement.

VILLE DE SAUMUR.

ARRÊTÉ concernant la circulation aux abords et dans le chemin conduisant à l'Hippodrome, pendant les courses des 22 et 24 août 1875.

Le Maire de la ville de Saumur, Considérant que les travaux que fait exécuter la Compagnie du chemin de fer de Poitiers à Saumur, dans la traverse du chemin de grande communication n° 50, ont notablement diminué la largeur de ce chemin ;

Que le pont établi au-dessus de la voie ferrée et les rampes des deux côtés ne sont pas encore dans un état de viabilité convenable pour le passage des voitures et ne peuvent servir qu'aux piétons et aux chevaux de selle ;

Que l'affluence des voitures, des chevaux et des piétons que doivent occasionner, sur ce point, les courses qui auront lieu les 22 et 24 de ce mois, oblige l'administration à prescrire des mesures pour éviter l'encombrement et maintenir un ordre rigoureux dans le passage des voitures se dirigeant vers les courses ou en revenant ;

ARRÊTE : Art. 1<sup>er</sup>. — Toutes les voitures dirigées du côté du chemin des courses ou en revenant, seront mises à l'allure du pas, dans toute la longueur des remblais ou des fouilles qui rétrécissent le chemin n° 50, à l'endroit désigné pour le passage du chemin de fer.

Art. 2. — Les voitures passeront par file, les unes après les autres et dans l'ordre où elles arriveront, sans pouvoir dépasser les premières.

Art. 3. — Quand une voiture sera déjà engagée dans le passage, d'un côté, il sera interdit d'en faire avancer d'autres, de l'autre côté, jusqu'à ce que la première soit sortie du passage. A cet effet, les voitures arrêtées dans cette circonstance devront se tenir à 10 mètres de l'entrée du passage, suivant les indications qui seront données aux conducteurs par les agents de surveillance.

Art. 4. — Les piétons et les cavaliers ne pourront circuler que par les rampes et le pont, ou par la levée de ceinture qui vient du Pont-Fouchar, toutes les précautions étant prises pour éviter l'encombrement et assurer la sécurité des passants.

Art. 5. — Le commissaire de police est chargé d'assurer l'observation rigoureuse du présent arrêté.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 1<sup>er</sup> août 1875. Le Maire, LECOY.

Faits divers.

On lit dans le *Journal de Châteaubriant* :

M. le marquis de Pons, professeur d'équitation à l'École Régionale d'Agriculture de Grand-Jouan, en Nozay, avait dans ses écuries un cheval vieux et devenu, à cause de son grand âge, impropre à tout service.

Lundi dernier, M. de Pons fit abattre ce cheval qui, à ce moment, ne donnait aucun signe extérieur de la plus légère indisposition, mais paraissait, au contraire, parfaitement portant. Il en fit l'autopsie, et la fatalité voulut qu'en détachant un filet il se fit au doigt une petite incision dont il ne se préoccupa nullement.

Dans la nuit, la coupure se tuméfia, le doigt se gonfla, le principe septique inoculé par sa blessure envahit, avec une rapidité effrayante, le bras et tout son être, et M. le marquis de Pons expira jeudi, 5, après trois jours d'atroces souffrances.

Cet accident déplorable a causé dans Nozay et à l'École la plus douloureuse émotion. M. de Pons était dans la force de l'âge ; il habitait l'École depuis de longues années ; son caractère droit et loyal, sa nature généreuse et obligeante, l'affabilité et la constance de ses relations dans la vie, lui avaient conquis l'estime et la considération de tous.

Un soldat du 33<sup>e</sup> d'artillerie, en garnison à Poitiers, Pierre-Eugène Foucher, de la classe de 1852, s'est pendu dimanche dans l'après-midi. Foucher était originaire du département des Deux-Sèvres. Il était né à Moncoutant, le 30 novembre 1832.

Nous lisons le fait suivant dans le *Journal du Loiret* :

Une dame qui se rendait de Paris à Poitiers est accouchée hier à une heure et demie du matin, en wagon, entre la gare des Aubrais et Orléans ; faute de médecin, c'est un employé de la gare qui a délivré cette dame.

La cursomanie fait des progrès à rendre jaloux le phylloxera. On court partout. Ici, ce sont les chevaux, les ânes, les chiens ; là, les vélocipèdes, ailleurs les bateaux ; autre part, ce sont les hommes et les femmes elles-mêmes. Une course de ces dernières vient d'avoir lieu à Montplaisir, aux Eaux-Bonnes ; nous empruntons le récit de cette « haute curiosité » à la *Vie parisienne*.

« Un prix avait été réservé à la première arrivée au but, après un tour de piste, et un prix de consolation à la seconde.

» Quatre belles filles montagnardes se sont présentées pour disputer les prix proposés.

» Leur toilette de course s'est faite bravement en plein air et en public. Cette toilette consistait à enlever le corset, le premier jupon, ne gardant que la chemise de grosse toile, le jupon plus léger et le petit capulet.

» Naturellement les souliers ont été mis de côté, et les quatre filles se sont placées en ligne.

» L'une, qui semblait favorite, est grande et bien découplée : cheveux châtain clair, le visage coloré, les yeux bleus ; joli profil, malheureusement une petite balafre — une chute sans doute dans la montagne — dépare quelque peu le côté gauche ; épaules larges, poitrine médiocre de volume, mais bien placée ; bras vigoureux et bien emmanchés, les hanches peu développées, la jambe fine du bas et le coude-pied très-élevé.

» Le numéro 2 est d'une stature moins élevée, le teint brun, les extrémités fines et

déliçates comme un cheval arabe, les yeux noirs et ardents.

» La troisième est blonde et sans caractère bien dessiné.

» La quatrième est une robuste et vigoureuse fille, capable de porter de lourds fardeaux sur la tête et de fournir une longue traite pour une course de fond, mais ne paraît pas devoir gagner dans une course de vitesse.

» Le jeune de C..., qui est là, note avec soin les performances, et demande si la gagnante n'est pas à réclamer. La réponse est négative.

» Le starter est le maire des Eaux-Bonnes en personne.

» Le signal est donné ; ces dames s'élancent.

» En dix minutes, au détour, elles ont fourni le parcours de 1,500 mètres.

» La favorite est arrivée première de vingt longueurs au moins. C'est la troisième enregistrée qui est arrivée seconde.

» Deux prix de consolation ont été réservés aux deux qui venaient ensuite. La galanterie se glisse partout.

» On désirait que M. le maire voulut bien la pousser jusqu'à embrasser celle qui avait conquis le prix. M. le maire s'en est excusé, par convenance, sans doute, mais sous prétexte qu'il faisait trop chaud. Il est vrai de dire qu'il y avait 28 degrés de chaleur.

» Une demi-heure après, ces demoiselles, ravies de leur journée, dansaient une ronde béarnaise avec leurs compagnes.

» A tout prendre, ce sont de rudes femmes, et il ne ferait pas bon de les trouver au coin d'un bois, si le cœur n'y était pas.

» Il y aura encore de beaux jours pour les Béarnais. »

Des expériences d'un haut intérêt ont eu lieu, à la date du 6 juillet, à Berlin, sur un nouvel appareil destiné à projeter la lumière à une grande distance. La *Revue militaire de l'étranger* donne à ce sujet, d'après un journal allemand, les détails qui suivent :

Dans la nuit de lundi à mardi, on a expérimenté, sur le toit de la fabrique de Siemens-Halske, à Berlin, un nouvel appareil pyroélectrique.

L'appareil, qui est actionné par une machine-locomobile, fournit une lumière très-puissante, qui permet encore, à un mille de distance, de lire l'écriture ordinaire.

On eut l'idée de placer, en avant de l'appareil, un miroir, incliné sur l'horizon, de manière à faire réfléchir vers le ciel les rayons lumineux. On projetait ainsi sur les nuages une traînée lumineuse qui, de loin, ressemblait assez à une comète, et dans laquelle venaient successivement se dessiner les signaux faits en avant du miroir. Cette magnifique expérience dura près de deux heures.

Dans quelques jours, l'appareil sera installé sur le polygone d'artillerie de Tegel, pour être soumis à des expériences suivies, l'administration militaire ayant l'intention d'acheter plusieurs de ces appareils pour les services de la guerre et de la marine.

Ces dernières expériences ont eu lieu à Tegel, dans la nuit de vendredi à samedi, d'après la *Gazette de l'Allemagne du Nord*. On a éclairé, au moyen de l'appareil, des cibles placées à 1,000, 1,500, 2,000, etc., etc., mètres de distance.

M<sup>me</sup> T... est une jeune veuve mélancolique qui vit enfermée dans le culte du souvenir. Elle n'a pour amie, dit-elle, que sa perruche, deux ou trois tableaux de maître, son piano, et ne reçoit la visite d'aucun homme. Quelques rares amies intimes sont seules admises à la voir quelquefois.

C'est à une de celles-ci qu'elle montrait l'autre jour une serre-chaude magnifique qu'elle vient de faire construire.

L'amie admire beaucoup les fleurs exotiques, la *Victoria regia*, etc., etc., et s'arrête devant une plante à larges feuilles.

— C'est un plant de tabac, dit la maîtresse de la maison. Qui dirait jamais qu'une si belle feuille...

— Tiens ! s'écrie l'amie se baissant et ramassant un superbe cigare de la Havane égaré par terre sur une dalle... un fruit !

Dernières Nouvelles.

Berlin, 10 août.

M. de Bulow attendait hier l'empereur Guillaume à la gare et il lui a remis à sa descente du train une dépêche que l'on dit très-importante. (*Corresp. dipl. européenne.*)

Pour les articles non signés : P. GODET.

**Qual de Limoges, à Saumur.**  
**GRAND MUSÉE D'ANATOMIE**  
 d'anthropologie et d'histoire naturelle  
 (Dr J. DE GRONINGUE).  
 L'exposition de cette belle Galerie scientifique aura lieu pendant quelques jours seulement. M. de Groningue s'est attaché à choisir pour son musée des pièces offrant le plus d'intérêt, soit au point de vue de la science, soit au point de vue artistique, afin de rendre compréhensible à toutes les classes de la société la magnifique organisation dont se compose la machine humaine.  
 Le Musée contient plus de 900 pièces et sujets.  
 Le Musée est visible de 10 heures du matin à 10 heures du soir, pour les hommes seulement ayant vingt ans révolus.  
 Prix d'entrée : 1 fr. — Militaires non gradés, 50 c.

L'ILLUSTRATION, JOURNAL UNIVERSEL.  
 N° 4693. — 7 Août 1875.

Texte : Histoire de la semaine. — Courrier de Paris, par M. Philibert Audebrand. — Nos gravures : Athanase Coquerel; — Les inondations : ruines du village de Saint-Nicolas de la Balerne; — Le roi Morvan, tableau de M. Luminais; — Le banquet municipal international de Londres; — Essais de télégraphie militaire allemande dans les forteresses; — Une mer intérieure dans le Sahara algérien; — L'établissement thermal d'Enghien; — L'engraisement mécanique des volailles. — L'imbécile de Cinq-Fourchettes, nouvelle, par Bret Harle (suite). — Variétés : Quelques pages d'histoire musicale (IV). — Chronique du Sport. — Exposition géographique : la collection ethnographique de M. le colonel Duboussat. — L'amiral Exelmans.

— Revue financière de la semaine. — Faits divers. — Le passage noir de l'Opéra. — Échecs.  
 Gravures : Salon de 1875 : Le roi Morvan, d'après le tableau de M. Luminais. — Londres : grand banquet municipal international donné par le Lord-Maire, le 30 juillet; M. le préfet de la Seine répondant au toast du Lord-Maire. — M. Athanase Coquerel. — Les inondations : aspect des ruines du village de Saint-Nicolas de la Balerne (Lot-et-Garonne). — Nouveau système de télégraphie militaire expérimenté par l'armée allemande, à Strasbourg. — Une mer intérieure dans le Sahara algérien. — L'établissement thermal d'Enghien-les-Bains (Seine-et-Oise). — Le vice-amiral Exelmans. — Paris : l'engraisement mécanique des volailles au Jardin d'acclimatation du bois de Boulogne, d'après le système de M. Martin. — Paris : les démolitions de l'ancien Opéra : le passage noir. — Rébus.

Lire dans LA PATRIE  
**VAISSEAUX BRULÉS**  
 roman des plus intéressants et des plus dramatiques  
 Par M<sup>me</sup> Claire DE CHANDENEUX  
 Abonnement : 46 fr. par trimestre.  
 42, rue du Croissant, Paris.

M. le comte de Paris vient de faire paraître chez les éditeurs Michel Lévy les tomes III et IV de son Histoire de la guerre civile en Amérique. Ces deux nouveaux volumes présentent d'autant plus d'intérêt qu'à l'époque où le récit est arrivé, les parties belligères ont des armées également nombreuses et aguerries, des généraux qui rivalisent de vigueur, d'audace et de talent. Cette phase de la guerre de la sécession est féconde en enseignements de tout

genre. Des cartes stratégiques qui sont jointes à l'ouvrage permettent de suivre pas à pas les opérations militaires.

**LES FRÈRES MAHON** médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. »  
 — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Angers, à la pharmacie MENTÈRE, place du Pilori.

**Marché de Saumur du 7 août.**

Froment (l'h.) 77 k. 20 42	Huile de lin. 50 40 —
2 <sup>e</sup> qualité. 74 19 84	Graine tréfle 50 60 —
Seigle . . . . 75 12 —	— luzerne 50 50 —
Orges . . . . 65 12 —	Foin (h. bar.) 780 100 —
Avoine, bar. 50 12 50	Luzerne — 780 90 —
Fèves . . . . 75 18 —	Paille — 780 55 —
Pois blancs. 80 33 —	Amandes. 50 — —
— rouges. 80 28 —	— cassées 50 — —
Graine de lin. 70 24 —	Cire jaune. 50 250 —
Côlza . . . . 65 23 —	Chanvres 1 <sup>re</sup> — — —
Chenevis. . . 50 25 —	— qualité (52 k. 500) — — —
Huile de noix 50 70 —	2 <sup>e</sup> — — — —
— chenevis 50 35 —	3 <sup>e</sup> — — — —

**COURS DES VINS.**

BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1873. 1 <sup>re</sup> qualité	» à »
Id. 2 <sup>e</sup> id.	» à 75
Ordin., env. de Saumur 1874, 1 <sup>re</sup> id.	» à 55
Id. 1874, 2 <sup>e</sup> id.	» à 50
Saint-Léger et environs 1874, 1 <sup>re</sup> id.	» à 55
Id. 2 <sup>e</sup> id.	» à 50
Le Puy-N.-D. et environs 1874, 1 <sup>re</sup> id.	» à 55
Id. 2 <sup>e</sup> id.	» à 50
La Vienne, 1874. . . . .	» à 45

rouges (2 hect. 30).

Souzy et environs, 1874	1 <sup>re</sup> qualité	» à 115
Champigny, 1873	2 <sup>e</sup> id.	» à 125
Id. 1874. . . . .	1 <sup>re</sup> id.	» à 130
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id.	» à 125
Varrains, 1873	1 <sup>re</sup> id.	» à 115
Varrains, 1874	2 <sup>e</sup> id.	» à 125
Bourguell, 1873	1 <sup>re</sup> qualité	» à 95
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id.	» à 105
Id. 1874. . . . .	1 <sup>re</sup> id.	» à 100
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id.	» à 105
Restigné	1 <sup>re</sup> id.	» à 95
Chinon, 1873. . . . .	2 <sup>e</sup> id.	» à 95
Id. . . . .	1 <sup>re</sup> id.	» à 95
Id. 1874. . . . .	2 <sup>e</sup> id.	» à 95
Id. . . . .	1 <sup>re</sup> id.	» à 95
Id. . . . .	2 <sup>e</sup> id.	» à 95

**CHEMIN DE FER DE POITIERS**  
**Service d'été.**  
 Départs de Saumur pour Poitiers :  
 6 heures 10 minutes du matin.  
 11 — 20 — — — —  
 7 — 35 — — — — du soir.  
 Départs de Poitiers pour Saumur :  
 6 heures 30 minutes du matin.  
 10 — 45 — — — —  
 6 — 50 — — — — du soir.  
 Tous ces trains sont omnibus.  
 P. GODET, propriétaire-gérant.

**COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 10 AOUT 1875.**

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % jouissance décembre. . . . .	66	40	»	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov. . . . .	750	»	»	Canal de Suez, jouiss. Janv. 70. . . . .	660	»	»
4 1/2 % jouiss. septembre. . . . .	97	»	»	Crédit Mobilier . . . . .	185	»	»	Crédit Mobilier esp. j. juillet. . . . .	630	»	»
5 % jouiss. novembre. . . . .	104	85	»	Crédit foncier d'Autriche . . . . .	555	»	»	Société autrichienne, j. Janv. . . . .	623	75	1 25
Obligations du Trésor, 1. payé. . . . .	472	50	»	Est, jouissance nov. . . . .	580	»	»	<b>OBLIGATIONS.</b>			
Dép. de la Seine, emprunt 1857. . . . .	226	»	»	Charentes, 400 fr. p. j. août. . . . .	352	50	»	Orléans. . . . .	314	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860. . . . .	486	25	»	Est, jouissance nov. . . . .	580	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	309	50	»
— 1865, 4 % . . . . .	500	»	»	Paris-Lyon-Méditerr., j. nov. . . . .	965	»	»	Est . . . . .	311	»	»
— 1869, 3 % . . . . .	348	50	»	Midi, jouissance juillet. . . . .	693	75	»	Nord . . . . .	317	25	»
— 1871, 3 % . . . . .	325	»	»	Nord, jouissance juillet. . . . .	1180	»	»	Ouest . . . . .	309	50	»
— 1875, 4 % . . . . .	471	23	»	Orléans, jouissance octobre. . . . .	995	»	»	Midi. . . . .	309	»	»
Banque de France, j. juillet. . . . .	3880	»	»	Ouest, jouissance juillet, 65. . . . .	618	75	»	Deux-Charentes. . . . .	288	75	»
Comptoir d'escompte, j. août. . . . .	605	»	3 75	Vendée, 250 fr. p. jouiss. juill. . . . .	»	»	»	Vendée . . . . .	227	50	»
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill. . . . .	490	»	»	Compagnie parisienne du Gaz. . . . .	997	50	»	Canal de Suez. . . . .	520	»	»
Crédit Foncier colonial, 250 fr. . . . .	325	»	»	Société Immobilière, j. Janv. . . . .	28	75	»				
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p. . . . .	925	»	»	C. gén. Transatlantique, j. juill. . . . .	260	»	12 50				

**CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.**  
**GARE DE SAUMUR**  
 (Service d'été, 3 mai 1875).  
 DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.  
 3 heures 08 minutes du matin, express-poste.  
 6 — 45 — — — — (s'arrête à Angers).  
 9 — 01 — — — — omnibus.  
 1 — 33 — — — — soir, omnibus.  
 4 — 12 — — — — express.  
 7 — 23 — — — — omnibus.  
 DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.  
 3 heures 04 minutes du matin, omnibus-mixte.  
 8 — 30 — — — — omnibus.  
 9 — 50 — — — — express.  
 12 — 38 — — — — soir, omnibus.  
 4 — 44 — — — — omnibus.  
 10 — 28 — — — — express-poste.  
 Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 15.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**  
 PAR ADJUDICATION VOLONTAIRE,  
 Le dimanche 29 août 1875, à midi.  
 En l'étude de M<sup>e</sup> MÉHOUS,  
**UNE MAISON**  
 Située à Saumur, place du Petit-Thouars, n° 1,  
 Occupée actuellement par la pension de M<sup>me</sup> Bergault, avec vaste cour et bâtiments de servitudes.  
 On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication.  
 S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire, ou à M. DUPONT-BERGAULT, qui habite la maison. (567)

**A CÉDER**  
 Pour cause de santé,  
 UN  
**MAGASIN DE FERBLANTERIE**  
 BIEN ACHALANDÉ,  
 Situé dans un des meilleurs quartiers de la ville de Blois.  
 S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**  
 Pour entrer en jouissance de suite,  
**UNE MAISON**  
 Sise à Noyant, canton de Genes,  
 Actuellement occupée par la brigade de gendarmerie.  
 S'adresser à la Sous-Préfecture de Saumur.

**A LOUER**  
 PRÉSENTMENT,  
**UNE MAISON**  
 Rue de l'Echelle.  
 S'adresser au Directeur de l'Ecole des Frères. (567)

**A VENDRE**  
**UNE BONNE CHEVRE**  
 NOURRICE.  
 S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**  
**UN Foudre**  
 D'une contenance d'environ trente-deux barriques.  
 S'adresser au bureau du journal.  
 Une maison de pâtisserie de Saumur demande un apprenti.  
 S'adresser au bureau du journal.

**COMMERCE DE VOLAILLES**  
 Gros et détail.  
**GIRARD Aîné**  
 Rue de l'Hôtel-de-Ville, A SAUMUR  
 (Ancienne maison Vellé).

M. GIRARD a l'honneur d'informer le public qu'il vient de fonder une maison, pour le commerce des volailles, beurre et œufs, etc., et qu'il se propose de donner une grande extension à son établissement.  
 On trouvera toujours chez lui un choix complet de volailles et de gibier, suivant la saison. (565)

**UN HOMME**, muni de bons certificats, demande un emploi.  
 S'adresser au bureau du journal.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1872; Paris, 1867 et 1855; Londres, 1862, etc.

**BANDAGES HERNIAIRES**  
 DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.  
 Seul dépôt à Saumur, chez M<sup>me</sup> V. Lardeux, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.  
 Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison, sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les hanches. — M<sup>me</sup> V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.  
**PRIX MODÉRÉS.**

**RIELLANT**  
 DENTISTE  
 Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

ÉVITER LES CONTREFAÇONS  
**CHOCOLAT-MENIER**  
 EXIGER LE VÉRITABLE NOM

**LIEBIG**  
**BOUILLON INSTANTANÉ**  
 ÉCONOMIQUE, PRÉCIEUX  
 Pour Sauces et pour Assaisonnements  
 4 MÉDAILLES, 5 DIPLOMES D'HONNEUR  
 1867, 1868, 1869, 1872, 1873  
 Paris, Amsterdam, Havre, Moscou, Vienne  
 Mis hors concours — Lyon 1872  
 SE VEND PARTOUT  
 EN GROS : 50, rue des Petites-Ecuries, PARIS.

**L'ODYSSÉE D'HOMÈRE**  
 MISE  
**A LA PORTÉE DE TOUT LE MONDE**  
 D'APRÈS LES TRADUCTIONS  
 De BITAUBÉ et de POPE  
 Par F. DABURON,  
 Ancien Magistrat.  
 Prix : 2 francs.  
 A Saumur, chez GRASSET, libraire, rue Saint-Jean; JAVAUD, libraire, rue Saint-Jean, et au bureau du journal.

**VENDU AU PROFIT DES PAUVRES**  
**ETUDES DRUIDIQUES**  
 Par A. C. G. — 4<sup>e</sup> fascicule, 50 centimes.  
 Chez tous les libraires et papetiers; chez l'auteur, rue du Marché-Noir, 9, et au bureau du journal.

**L'ILLUSTRATION DE LA MODE**  
 ET  
**TOILETTE DE PARIS**  
 Rue de Verneuil, 22, à Paris.

LE PLUS BEAU ET LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUTS LES JOURNAUX DE MODE  
 Paraissant une fois par mois, composé de 10 toilettes au moins, d'une superbe gravure de modes, coloriée, de modèles de confections, de lingerie, de coiffures, ouvrages de dames, etc., d'une planche de patrons, d'une chronique sur la mode, les théâtres, les beaux-arts, de nouvelles, correspondances avec les abonnés et rébus, etc.  
 Un numéro est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

**PRIX D'ABONNEMENTS**  
 Paris, Départements et Algérie : 6 francs par an.  
 Envoyer un mandat-poste pour les Départements, la Suisse, la Belgique, l'Italie. — Pour les autres pays, s'adresser aux Libraires-Commissionnaires.  
 La modicité du prix d'abonnements ne nous permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année.

Saumur, imprimerie de P. GODET.  
 Certifié par l'imprimeur soussigné.